

# ACTION URGENTE

## UN DIRIGEANT ASSOCIATIF BRÉSILIEN EST EN DANGER

**Alexandre Anderson de Souza, président de l'Association des hommes de la mer (AHOMAR), a reçu plusieurs menaces liées à ses activités de dirigeant associatif. Il est en danger et ne bénéficie pas d'une protection suffisante.**

En tant que président d'AHOMAR, qui représente plus de 700 pêcheurs, **Alexandre Anderson de Souza** milite contre la construction d'un gazoduc dans la municipalité de Magé, à la périphérie de Rio de Janeiro. AHOMAR affirme que cet ouvrage provoquerait des dommages environnementaux et anéantirait les moyens de subsistance de milliers de pêcheurs. Depuis avril 2009, Alexandre Anderson et d'autres membres d'AHOMAR sont menacés par des policiers, des agents de sécurité et des « miliciens » supposés – membres de polices parallèles qui opèrent comme des mafias dans de nombreux quartiers de Rio. Le 30 avril 2009, il a reçu quatre balles. Trois semaines plus tard, le 22 mai, le trésorier d'AHOMAR, Paulo César dos Santos Souza, a été passé à tabac et abattu sous les yeux de sa femme et ses enfants. Cet homicide a été perpétré six heures après que la construction de la conduite de gaz a été stoppée en raison des nombreuses irrégularités constatées lors d'une inspection gouvernementale. En août 2009, Alexandre Anderson et son épouse ont été intégrés à un programme fédéral de protection des défenseurs des droits humains. Cependant, cette protection – qui devaient englober des patrouilles et escortes policières régulières – n'a été mise en place que partiellement et Alexandre Anderson a continué à recevoir des menaces. Le 31 juillet, sa femme et lui ont vu deux hommes armés regarder par les fenêtres de leur maison. Ils ont immédiatement informé les policiers : ceux-ci ont recherché les hommes qui avaient tenté de s'introduire dans le logement et des tirs ont été échangés. À la suite de cet événement, Alexandre Anderson et son épouse ont été emmenés pendant cinq jours dans la ville de Brasília par des agents du programme de protection des défenseurs des droits humains, afin de réfléchir à leurs besoins en matière de sécurité.

Pourtant, depuis qu'ils sont rentrés à Rio et qu'Alexandre Anderson a repris le travail, la protection policière n'a pas été renforcée. Le 1<sup>er</sup> septembre, la police a reçu des informations indiquant que cet homme risquait d'être enlevé à tout moment mais des agents ne sont arrivés à son domicile qu'au bout d'une heure. Plus tard dans la journée, des policiers ont tenté d'arrêter Alexandre Anderson sans mandat, mais des membres d'AHOMAR les en ont empêchés. On ignore la raison de cette tentative d'arrestation. L'un des policiers a informé Alexandre Anderson qu'il était en danger et lui a dit : « À votre place, je ne sortirais plus dans la baie, ni pour la pêche, ni pour les loisirs ». Il lui a conseillé de rester tranquillement chez lui.

### **DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en portugais ou dans votre propre langue) :**

- exhortez les autorités à tenir leurs promesses en accordant immédiatement à Alexandre Anderson de Souza une protection complète, conforme à ses besoins et à ses souhaits ;
- appelez-les à diligenter une enquête approfondie sur les menaces proférées à l'encontre d'Alexandre Anderson de Souza et à traduire en justice les responsables présumés ;
- demandez une application plus efficace des mesures prévues par le Programme national en faveur des défenseurs des droits humains.

### **ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 19 OCTOBRE 2010 À :**

Secrétaire spécial aux droits humains du Brésil  
 Secretaria Especial de Direitos Humanos, Exmo. Secretário Especial  
 Sr. Paulo de Tarso Vannuchi  
 Esplanada dos Ministérios - Bloco "T" - 4º andar,  
 70064-900 – Brasília/DF, Brésil  
**Fax : +55 61 2025 9414**  
**Formule d'appel : Exmo. Sr. Secretário, / Monsieur,**

Secrétaire d'État à la Sécurité sociale et aux Droits humains  
 Secretaria de Estado de Assistência Social e Direitos Humanos  
 Secretário Ricardo Henriques  
 Praça Cristiano Ottoni, s/nº - 6º andar  
 Central do Brasil, Rio de Janeiro – RJ, 22.221-250, Brésil  
**Fax : + 55 21 2334-5515**  
**Formule d'appel : Prezado Sr. Secretário, / Monsieur,**

**Copies à :** ONG Justiça Global, Av. Beira Mar, 406, sala 1207, Rio de Janeiro – RJ, 20021-900, Brésil

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Brésil dans votre pays.** Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

UN DIRIGEANT ASSOCIATIF BRÉSILIEN EST EN DANGER

AU 192/10, AMR 19/011/2010, 8 septembre 2010

**AMNESTY**  
**INTERNATIONAL**

